



Licenciement disciplinaire à 58 ans

Par **iceart**, le **30/05/2013** à **13:32**

Bonjour, ma mère vient de recevoir une convocation par la caisse d'allocation familial où elle travail lui annonçant un entretien pour un licenciement diciplinaire sauf que ça fait presque 40 ans qu'elle y travaille sans aucun blame ni rien d'autre et là d'un coup on reçoit cette lettre, on ne sait absolument pas la cause. Que pouvons nous faire contre ça? elle a son entretien le 11 juin, comment pouvons nous le préparer? merci

Par **P.M.**, le **30/05/2013** à **16:18**

Bonjour,
Je conseillerais déjà à la salariée de se faire assister lors de l'entretien préalable de préférence par un Représentant du Personnel, puisque je présume qu'il y en a dans l'établissement...

Par **iceart**, le **30/05/2013** à **16:31**

merci pour la réponse, oui il y en a un elle va lui demander